



Notaire - partage communauté et vente

Par **betty0147**, le **30/09/2011** à **12:33**

Bonjour,rnrnrnrnPouvez-vous m'éclairer ?rnrnrnrnUn Notaire étant mandaté par le TGI, pour s'occuper du partage de la communauté.rnrn A-t-il le droit de s'occuper de la vente d'un bien personnel à l'un des époux divorcés du moment qu'il a en charge le partage de la communauté qui est très conflictuel ? rnrnMerci à tous .

Par **fif64**, le **30/09/2011** à **14:28**

Bonjour,rnrnLe TGI va nommer le Président de la Chambre des Notaires, lequel a pouvoir de déléguer à un des notaires de la compagnie.rnrnIl a parfaitement le droit d'être le notaire habituel d'une des parties, et il a également le droit de s'occuper de la vente d'un bien personnel de l'un des époux.rnrnSi vous estimez qu'il y'a un conflit d'intérêt, je vous invite à écrire auprès de la chambre des notaires en exposant vos justifications.

Par **betty0147**, le **30/09/2011** à **16:35**

Bonjour,rnrnJustement le notaire nommé n'est pas le notaire habituel !...rnrnQu'entendez-vous par conflit d'intérêt ?

Par **Tisuisse**, le **30/09/2011** à **22:58**

Bonjour Batty,
Merci de ne pas multiplier à l'infini les files de messages sur le même sujet ou en suite de sujet car je me verrai contraint de supprimer les doublons. De ce fait, vous êtes conviée à reprendre la 1ère file de message et à utiliser la fonction REPONDRE.
Bien à vous,
Tisuisse
coadministrateur.

Par **betty0147**, le **30/09/2011 à 23:14**

Bonsoir,
Tisuisse,
Merci pour votre message, mais je ne comprends pas ce que vous voulez dire .
Je ne vois pas ce que j'ai fait de mal ?

Par **Tisuisse**, le **30/09/2011 à 23:17**

Rien de mal, en effet, mais toutes vos questions portent, semble-t-il sur la même affaire. De ce fait, restez sur le post d'origine et, ce, pour une meilleure compréhension de vos problèmes et, donc, de meilleures réponses.

Par **betty0147**, le **30/09/2011 à 23:36**

Bonsoir,
Tisuisse,
Et bien non cela n'a rien à voir avec les questions des autres messages !
Même si cela est approchant .
En attendant merci à vous d'être si attentif !
Par ailleurs, j'aurais aimé avoir une réponse de fif64 m'expliquant ce qu'est un conflit d'intérêt dans le cas cité !